



Un enjeu pour l'enseignement **Comprendre les réseaux sociaux numériques**

François Filliettaz, Marco Gregori
Direction des systèmes d'information et service écoles-médias (DSI-SEM)
Version 1.0 - Septembre 2011



© Chappatte - www.globecartoon.com/dessin – dessin publié avec l'autorisation de l'auteur.



Ce document est publié par le DIP Genève sous licence Creative Commons
utilisation sans modification autorisée sous conditions : <http://www.ge.ch/sem/cc/by-nc-nd/>

Nota Bene : dans le but de simplifier la lecture de ce document, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (enseignants, collaborateurs...) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

Table des matières

1.Introduction.....	3
2.Portrait robot des réseaux sociaux.....	4
2.1.Du réseau social à l'œuvre d'art.....	4
2.2.Fonctions et fonctionnalités.....	5
2.3.Les « amis » sur le Web et la « confiance épaisse».....	7
3.Un nouvel espace public	8
3.1.Définition.....	8
3.2.Caractéristiques.....	8
3.3.Dangers réels et virtuels.....	9
3.4.Aspects politiques.....	10
4. Risques et prévention.....	12
4.1.Les dérapages rencontrés.....	12
4.2.Interdire.....	12
4.3.... Ou donner du sens ?.....	13
5.Propositions pédagogiques.....	15
5.1.Introduire les réseaux sociaux en classe.....	15
5.2.Quelques pistes.....	16
13 conseils pour les enseignants-e-s	17

Merci à May Piaget, Pascal Edwards et Dominique Gros pour leur relecture critique et leurs propositions.

1. Introduction

Aujourd'hui, la plupart des adolescents sont inscrits sur des réseaux sociaux numériques comme *Facebook* ou *MySpace*. A cet égard, parents et enseignants manifestent souvent de l'inquiétude. «Quels sont les risques encourus par mon enfant s'il ouvre un compte *Facebook* ?» «Dois-je surveiller ce qu'il y fait ?» «Les heures passées sur les réseaux sociaux sont-elles du temps perdu ?» «De tels réseaux n'induisent-ils pas une forme d'asociabilité, les relations y étant essentiellement virtuelles ?» «Que puis-je faire en tant qu'enseignant si je suis pris à partie par des élèves sur un réseau social ?» Telles sont quelques-unes des questions que les adultes se posent en observant l'intérêt des jeunes pour ce mode de communication.

Ces inquiétudes, a priori légitimes, ne sont pas toujours fondées. Les études convergent pour dire que la plupart des jeunes ont souvent conscience des enjeux et des risques liés à une exposition personnelle sur les réseaux sociaux. En outre, les comportements inadéquats ou inacceptables demeurent très minoritaires. Minoritaires certes, mais en augmentation et avec des conséquences potentiellement graves. D'où l'importance, de la part d'un service tel que la DSI-SEM œuvrant au sein d'une institution scolaire publique, de proposer des réponses claires, tout en offrant des pistes de réflexion. Sans angélisme, ni diabolisation. Et aujourd'hui le matériau permettant d'appréhender ce phénomène foisonne. On ne compte plus les enquêtes, études, recherches, analyses critiques relevant à la fois de la sociologie, de la psychologie, de l'ethnologie, de l'anthropologie, bien davantage que de la technologie, que tout un chacun peut se procurer car... largement diffusées sur le Net.

Il faut dire que le phénomène a de quoi interpeller. Si l'on se cantonne à *Facebook*, l'exemple peut-être le plus parlant, on constate un chiffre d'affaires se situant à 1,5 milliard de dollars, alors qu'en apparence tout est gratuit. Lancé en 2004, *Facebook* compte environ 750 millions de membres. Ce n'est que depuis quelques mois que sa croissance semble ralentir.

Bref, extrêmement présents dans notre société, les réseaux sociaux numériques ont pris une importance considérable dans la vie et les relations des adolescents et des adultes : comme lieux de présentation de soi, de liens, d'échanges, de recherches en tous genres, d'expérimentations, de débats, etc. Ils jouent un rôle dans la vie individuelle des citoyens actuels et futurs, comme nouvel espace public. On a pu s'en rendre compte en Iran, en Tunisie et en Egypte : dans ce nouvel espace public des contestations de masse peuvent s'organiser. Mais d'où vient cet engouement et en quoi les relations sur les réseaux sociaux divergent-elles de celles de la «vraie vie» ?



facebook

Facebook helps you connect and share with the people in your life.

Le réseau social Facebook a mis deux ans pour atteindre une audience de 50 millions de personnes, alors que la radio avait mis 38 ans pour le même résultat, la télévision dix-sept ans et Internet quatre ans.

2. Portrait robot des réseaux sociaux

2.1. Du réseau social à l'œuvre d'art

Dans la «vraie vie» justement, l'anthropologue américain John A. Barnes a été un des premiers, en 1954, à définir l'appellation «réseau social». Pour faire simple et bref, un réseau social est l'ensemble des interactions sociales qui unissent un groupe d'individus. Chaque individu peut – et c'est généralement le cas – faire valoir plusieurs réseaux sociaux : amical, familial, professionnel ou d'intérêt spécifique (sportif, culturel...). Ceux-ci peuvent se recouper, s'imbriquer, les uns pouvant être insérés dans les autres, ou totalement hermétiques. L'anthropologue et biologiste de l'évolution, le Britannique Robin Dunbar, a établi à 148 «la limite cognitive du nombre de personnes avec lequel un individu peut avoir des relations stables». Concrètement, chaque individu ne peut avoir un réseau social de plus de 150 membres.

La moyenne des «amis» sur Facebook se situe à 130 personnes

Transposée à Internet, où les réseaux sociaux sont apparus en 1995 et ont pris une dimension planétaire en 2004, la «Règle des 150» peut soulever un certain scepticisme. Tant sont fréquents les «réseateurs» vantant plusieurs milliers d'«amis». Toutefois, la moyenne des «amis» sur *Facebook*, selon ce qu'annonce la firme elle-même, se situe à 130 personnes par réseateur.

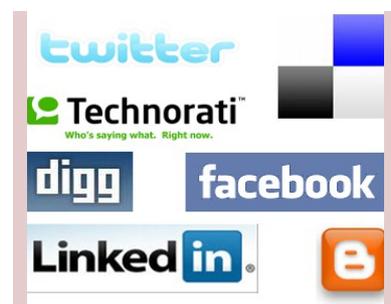
Il convient également de relever, comme le fait l'enseignant et chercheur de l'Université de Poitiers, Jean-François Cerisier¹, un «abus de langage gênant». En effet, le réseau social, ce n'est pas la plateforme de service en ligne, mais bien l'ensemble des liens qui unissent entre eux les utilisateurs de ladite plateforme. Pour quelle raison assiste-t-on à cet abus de langage ? Esquissons une possible réponse parmi d'autres, au-delà du confort lexical.

Être sur Facebook, c'est cultiver un sentiment d'appartenance

Pour cela, intéressons-nous à la personnalité de Mark Zuckerberg, fondateur, en février 2004, de *Facebook*. En 2009, alors que sa création atteignait les 150 millions de membres, il déclarait : «Si *Facebook* était un pays, il serait le huitième en

termes de population.» Cette phrase a fait florès, tout comme *Facebook* qui compte aujourd'hui environ cinq fois plus de membres et qui serait, de fait, le troisième pays le plus peuplé au monde. Pour Mark Zuckerberg, comme pour de très nombreux utilisateurs de ce réseau social, être sur *Facebook* c'est *en être*. C'est cultiver un sentiment d'appartenance, assouvir un besoin communautaire, très présent chez les jeunes. Certes, il existe sur *Facebook* des dizaines de milliers de réseaux totalement étrangers les uns aux autres, mais ils sont tous unis par le fait qu'ils partagent le même «univers».

Voilà pourquoi être sur *Facebook*, c'est bien plus que de se trouver sur une plateforme permettant, grâce des applications informatiques, de tisser des liens et de communiquer avec autrui.



Facebook, MySpace, Twitter, Google plus, Viadeo, LinkedIn, Xing etc : les réseaux sociaux abondent. Difficile parfois de s'y retrouver. On peut néanmoins distinguer grossièrement trois catégories de réseaux : les généraux, comme Facebook ; les réseaux professionnels (Viadeo, LinkedIn, Xing...), sur lesquels on peut tisser des liens corporatistes, étoffer un carnet d'adresses, essayer de décrocher des mandats. Troisième catégorie, ceux qui offrent des applications spécifiques. Ainsi MySpace, en vertu de l'espace web qu'il met à disposition, a été investi par de nombreux musiciens. Google buzz permet d'utiliser la plupart des fonctions liées à Google et facilite ainsi l'envoi de photos, vidéos et liens divers. Reste le cas Twitter, défini comme un réseau social de microblogging. En gros, il s'agit d'envoyer de très brefs messages, contenant des réflexions ou des liens sur ce que l'on fait ou voit «à l'instant» à des «suiveurs».

¹Jean-François Cerisier, «Facebook, c'est mon affaire», in *l'École numérique*, numéro 8, juin 2011

Xavier de la Porte, producteur de l'émission radiophonique *Place de la Toile* sur France Culture, va plus loin. Dans un récent article publié sur Internet Actu, il se demande : «Pourquoi 600 millions de personnes se sentent à l'aise dans l'esprit de Mark Zuckerberg ?»² Sa réponse :

Je pense que l'on a tort quand on envisage *Facebook* comme un outil et quand on tente de l'analyser avec le seul prisme de la sociologie. Bien sûr, c'est devenu un outil (...). Bien sûr *Facebook* est né dans un contexte sociologique particulier (...). Certes *Facebook* est une entreprise dont les développements sont à comprendre en termes économiques. Mais le vrai mystère de *Facebook* n'est pas là. Le vrai mystère de *Facebook* est le même que celui qui touche tout chef d'œuvre artistique.

La question, c'est pourquoi 600 millions de personnes se sentent à l'aise dans l'esprit de Mark Zuckerberg ? Pourquoi 600 millions jouissent manifestement d'être dans l'esprit de Mark Zuckerberg ? Cette question, qui peut paraître étrange, est la même que celle que pose toute grande œuvre d'art. Pourquoi des millions de gens de par le monde ont-ils lu et continuent de lire *La Recherche du Temps Perdu*, alors que s'y déploie dans ses moindres méandres l'esprit de Proust ? Pourquoi des millions de gens ont-ils écouté et continuent d'écouter Mozart alors que s'y épanouit la folie de Mozart ? Cette triangulation miraculeuse entre un génie névrotique, une forme d'expression parfaitement maîtrisée et un public, l'art nous y a habitué. La technologie un peu moins, et c'est pourquoi *Facebook* nous trouble autant, c'est pourquoi on ne sait pas très bien comment le prendre. Mais c'est peut-être cela *Facebook* : un génie névrotique qu'est Mark Zuckerberg, la maîtrise d'une forme d'expression qu'est l'informatique et la rencontre avec ce qu'est un public dans le monde sans frontières qu'est l'Internet. *Facebook* est bien autre chose qu'un outil ou un phénomène de société : *Facebook*, c'est le premier chef d'œuvre de l'art numérique.

Laissons Xavier de la Porte à ses considérations et intéressons-nous au «comment ça marche ?».

2.2. Fonctions et fonctionnalités

Le fonctionnement de ces sites est toujours le même : pour créer sa page d'accueil, on demande au nouvel arrivant de définir un profil qui constituera la représentation qu'il a de lui-même sous la forme de textes, de photos, de vidéos, de musiques et de liens. Des questionnaires lui imposent parfois de préciser ses goûts, ses affinités, ses opinions, etc. *Facebook* permet également aux utilisateurs d'enrichir leur profil avec toutes sortes d'applications. Les listes d'«amis» font le lien entre les profils. Chaque participant au site peut demander à d'autres participants au même site de faire partie de ses «amis»; si sa proposition est acceptée, le nom et une photo (ou un avatar) de l'«ami» sont affichés sur le site de l'autre. Par «contagion» les participants du site étendent ainsi continuellement leur liste d'«amis». Mais qui dit «ami» sur *Facebook* ne dit pas forcément camarade dans la vraie vie.

La liste d'«amis» ne se résume pas à l'exposition des liens *forts* d'amitié qui ont une réalité dans la «vraie vie». Elle permet aussi de mesurer l'audience que chaque participant a auprès d'autres participants, souvent inconnus dans un premier temps, qui partagent les mêmes activités, goûts, opinions, etc. Ces liens sont dits *faibles*. Deux pratiques différentes tournent autour de cette distinction : l'accès d'un profil peut être restreint aux «amis», liens forts ou faibles, ou au contraire ouvert à tous, pour faciliter la croissance de la liste. La recherche à tout prix de nouveaux «amis» peut conduire à accepter des inconnus dans la liste, sans vérifier leur identité, ni s'ils sont véritablement des «amis» d'«amis». C'est un des moyens couramment utilisés pour atteindre les données protégées d'un compte.³

Seuls les individus peuvent avoir des «amis», les associations ont des membres qui les «aiment», des fans

Une autre fonctionnalité essentielle des réseaux sociaux permet à tout visiteur de déposer des commentaires sur une page d'accueil (la sienne ou celle de quelqu'un d'autre). Ces commentaires sont lisibles par toutes les personnes autorisées à accéder au profil (*Mur* sur *Facebook*). Toutes ces possibilités permettent une médiatisation de soi via un profil détaillé et des contenus diversifiés (statuts, photos, liens), ainsi qu'une socialisation active avec les membres de son entourage au moyen des commentaires.

²<http://www.internetactu.net/2011/05/30/pourquoi-600-millions-de-personnes-se-sentent-a-l%E2%80%99aise-dans-l%E2%80%99esprit-de-mark-zuckerberg/>, 30 mai 2011

³Danah Boyd. 2007. «Social Network Sites : Public, Private, or What ?» Knowledge Tree 13, May

La plupart des sites sociaux propose l'échange de messages privés entre participants. Ils peuvent aussi offrir des services de partage de photos, de vidéos, et offrir des interactions avec les téléphones mobiles.

Les réseaux sociaux numériques permettent la navigation d'un profil à l'autre et rendent accessible la communication avec tout participant. Le mode d'accès le plus répandu est cependant basé sur l'existence de groupes d'«amis» préexistants, ayant rejoint le site ensemble, pour conserver ensuite le contact entre eux (élèves d'une classe, d'une école, etc.) et pouvoir communiquer deux à deux tout en faisant partie d'un groupe.

Au registre des spécificités, il convient de souligner deux problèmes liés à *Facebook*. Premièrement, les «relations» que l'on y entretient ne peuvent être qu'amicales, puisqu'on n'y a que des «amis». Même si, comme on le verra au point suivant, cette amitié numérique ne correspond pas forcément à l'amitié de la vraie vie. Deuxièmement, *Facebook* n'opère pas de distinction entre ces niveaux d'amitié : proches, collègues, «amis» de longue date, etc. Cela pose un problème en termes de communication puisque lorsque l'on communique sur son propre mur, on diffuse à tout va, sans possibilité de sélectionner le groupe d'«amis» spécifique à qui l'on souhaite faire parvenir une information, des photos, une vidéo... Or, dans la «vraie vie», il apparaît évident que l'on ne va pas montrer ses propres photos de vacances à toutes ses relations.

Offrir la possibilité aux usagers de faire des catégories relationnelles n'apparaît pourtant pas techniquement insurmontable. Au fond, Xavier de la Porte a peut-être raison : lorsque nous accédons à *Facebook*, nous entrons dans l'esprit de Mark Zuckerberg et sommes confrontés à sa vision du monde.

Reste qu'une alternative est en train d'émerger. Elle s'appelle *Google+*, lancée fin juin par la célèbre firme de recherches sur Internet. Bien qu'encore en phase de test, ce réseau social a rassemblé 25 millions de membres en un mois. Une de ses spécificités ? Précisément avoir des cercles d'«amis» différents. Mais aux yeux de la chercheuse américaine **Danah Boyd**, *Google+* ne constitue pas la panacée pour autant⁴. Elle s'insurge notamment contre le fait que les fondateurs de cette nouvelle communauté n'autorisent pas l'anonymat. Elle y voit «un abus de pouvoir» contre les sans-voix, contre ceux qui, exerçant un métier public ou exposé, souhaitent préserver leur vie privée, contre les groupes sociaux minoritaires qui craignent pour leur sécurité. Dès lors, si sur *Facebook* on ne peut avoir que des amis, la possibilité d'ouvrir des profils avec plusieurs identités permet précisément d'avoir plusieurs cercles tout en se sentant protégé⁵.

Le seul distinguo qu'opère *Facebook*, souvent méconnu, est celui entre les personnes physiques (les individus) et les personnes morales (associations, entreprises, clubs de sport, partis politiques, établissements scolaires, etc). Et alors ? Alors, seuls les individus peuvent avoir des «amis», les sociétés ont des membres qui les «aiment», des fans. Et il faut être un individu inscrit sur *Facebook* pour y «fonder» une association. Tout abus peut être facilement dénoncé et, s'il est prouvé qu'une personne morale se fait passer pour une personne physique, souvent sans savoir qu'elle contrevient aux dispositions du réseau, le profil est rapidement supprimé.

Dernière précision, l'âge minimal fixé par *Facebook* pour y ouvrir un compte est de 13 ans. Mais contourner cet obstacle s'avère des plus aisés : il suffit d'antidater l'année de naissance au moment de l'inscription.

Au delà des questions éthiques qui seront détaillées plus loin dans ce document, il est important, pour un enseignant, d'avoir ces précisions en tête s'il souhaite développer, avec ses élèves, une pédagogie en lien avec les réseaux sociaux.

Née en 1977, **Danah Boyd** (c'est ainsi qu'elle orthographe son nom) est une sociologue étatsunienne spécialisée dans l'étude des nouveaux médias. Elle s'intéresse plus

particulièrement à la manière dont les jeunes s'approprient les réseaux sociaux. Comme en témoigne sa thèse, publiée en 2008, et intitulée *Sorti du contexte : la sociabilité des adolescents américains dans les espaces publics en réseau* (*Taken Out of Context : American Teen Sociality in Networked Publics*) :

<http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>

Elle est notamment chercheuse à l'Université de Harvard et à l'institut de recherches de Microsoft.



⁴Danah Boyd, «Google plus, la dictature des vrais noms», <http://owni.fr/2011/08/08/google-plus-dictature-vrais-noms-anonymat-identite/>, article traduit de l'anglais sur le site OWNI

⁵ Cependant, en réponse à *Google+*, *Facebook* propose depuis septembre 2011 de trier ses contacts par catégorie (famille, amis, professionnels...).

2.3. Les «amis» sur le Web et la «confiance épaisse»

Dans les réseaux sociaux du Web, le mot «ami» a pris un autre sens que dans la réalité. En anglais on parle de *friending* pour désigner cette amitié numérique par «contagion» : devenir *friend* avec quelqu'un, pour des raisons et fondements qui peuvent être radicalement autres que le sentiment d'amitié de la «vraie vie». Il n'en est pas le reflet, il n'est pas une relation étroite entre deux personnes qui s'apprécient. Il s'agit avant tout d'un lien entre deux profils, à travers un processus technologique. Mes «amis» sont des personnes dont les profils m'intéressent à un titre ou un autre, que je les aime ou les déteste. S'il peut s'agir d'une activité productive, créant de la valeur ajoutée par le lien entre plusieurs utilisateurs, il peut aussi arriver qu'un «ami» finisse par me nuire.

Une multitude de détails intimes, d'informations très personnelles, d'opinions problématiques sont échangés sur les réseaux sociaux

D'une manière générale, un réseau d'«amis» est d'autant plus utile et efficace que les liens sont plus distendus. La variété fait la véritable richesse d'une liste de contacts, par laquelle il sera alors possible d'atteindre des milieux sociaux très différents.

Alors, quelle confiance peut-on accorder aux personnes rencontrées en ligne ? Comment savoir si elles sont fiables ? «La question se résume à savoir si le lien existant entre deux internautes pourra être effectivement activable le moment venu», explique Antonio Casilli⁶. L'internaute dispose de peu d'éléments pour évaluer la crédibilité d'une information ou d'une présence, mais malgré cela, il fait montre d'une confiance immense. Internet demanderait donc une sorte de *thick trust*, «confiance épaisse», notion proposée en 1978 par le psychologue Svenn Lindskold⁷, et qui semble s'appliquer aux usages informatiques d'aujourd'hui.

Une multitude de détails intimes, d'informations très personnelles, d'opinions problématiques sont échangés sur les réseaux sociaux. Ils permettent à des individus inconnus de partager leur espace de confiance. Cette confiance est un concept particulier, où le désir de contact l'emporte sur les exigences de sécurité des données, qui semblent être reléguées au second plan. Un site très sécurisé techniquement n'est plus un site qui inspire automatiquement confiance (cf. paiements en ligne avec carte bancaire). Cette confiance serait en revanche influencée par le niveau de sociabilité du service, qui dépend de plusieurs facteurs :

- nombre de participants, mais le grand nombre n'implique pas que tous les liens soient «activables» en tant qu'amis;
- quantité des messages échangés: si les échanges sont riches, cela est souvent l'indice de liens étroits entre les participants, la confiance se développe alors facilement;
- nombre de messages par unité de temps;
- réciprocité des échanges;
- pertinence des messages.

Ainsi, la confiance sur le Web n'est pas basée sur la certification des données et informations échangées, mais sur le cadre de sociabilité. La «confiance épaisse» ne s'appuie pas sur une autorité, mais sur le fait qu'elle provienne d'une source avec laquelle on partage des intérêts et des affinités.



Chercheur en sociologie au Centre Edgar Morin à Paris, anciennement Centre d'Études Transdisciplinaires, Sociologie, Anthropologie, Histoire, **Antonio Casilli** a écrit de nombreux textes sur les pratiques du Web et la nouvelle forme de socialisation qu'elles impliquent.

⁶Antonio A. Casilli, *Les liaisons numériques*, Editions du Seuil, septembre 2010, p. 305.

⁷Svonn Lindskold, «Trust development, the GRIT Proposal, and the Effects of Consiliatory Acts on Conflict and Cooperation», *Psychological Bulletin*, vol. 85, n° 4, 1978, p. 772-793. cité par A.Casilli, op.cit

3. Un nouvel espace public

3.1. Définition

Comment définir l'espace public ? Selon le philosophe et sociologue **Jürgen Habermas**, il est «le domaine de notre vie sociale dans lequel quelque chose comme une opinion publique peut être formée, et où l'accès est garanti à tous les citoyens». C'est un espace de discussion dans lequel les individus peuvent se rencontrer et atteindre un consensus sur des sujets relatifs au bien commun. Aujourd'hui on parle volontiers d'espaces publics au pluriel, aux limites mouvantes qui se recoupent souvent, lieux de réflexion et de débat critique, d'information et de propagande. L'espace public sur Internet apparaît encore plus fragmenté, certes. Mais contrairement à l'espace public de la «vraie vie», il n'est ni hégémonique, ni soumis à la loi simplificatrice des *mass media*, laquelle tend à isoler les citoyens dans leur sphère privée. Ses membres sont au contraire poussés à interagir les uns avec les autres dans une multitude de blogs, forums, réseaux sociaux.

Jürgen Habermas, né en 1929 à Düsseldorf, est un philosophe et sociologue allemand, qui s'est fait connaître surtout par ses



travaux en philosophie sociale. Grâce, entre autres, à une activité régulière comme professeur dans des universités étrangères, surtout aux États-Unis, ainsi qu'aux traductions de ses travaux les plus importants, ses théories sont connues et étudiées dans le monde entier.

Cette fragmentation en réseaux peut être vue comme autant de lieux de discussion et de construction intellectuelle, analogues aux cafés européens du XVIII^e siècle, identifiés par Habermas comme constituant la «sphère publique bourgeoise». Et comme les discussions de bistrot, qui n'atteignent généralement pas le niveau espéré par les philosophes, celles qu'on trouve sur Internet n'ont souvent aucun intérêt intellectuel apparent. Il serait faux, pourtant, de les mépriser. Selon le psychologue Yann Leroux, cité par InternetActu, ce qui est intéressant est justement qu'Internet permette de publier un message qui ne dit rien d'intéressant. Et, ici comme là, nos échanges ne cherchent pas l'efficacité, surtout pas dans des espaces aussi limités que sur *Facebook* ou *Twitter*. Une part de la fonction phatique⁸ est ainsi prise en charge par nos ordinateurs. Nos échanges sont loin d'être tous informatifs, parler pour ne rien dire, ou de sujets sans aucun intérêt, voire simplement «pour rire» sont des formes essentielles des échanges sociaux.

3.2. Caractéristiques

Danah Boyd distingue trois propriétés caractérisant ce nouvel espace public :

- la *présence de publics invisibles* : on ne peut savoir qui voit nos pages, qui peut voir nos photos, lire nos textes ;
- l'*effondrement des contextes* : la possibilité de créer des identités multiples dans des contextes différents permet l'expression de toutes les facettes de la personnalité (c'est-à-dire utiliser des pseudos distincts sur des réseaux sociaux à vocation différente, par exemple ludique ou professionnelle). Mais cette séparation des identités numériques n'est pas absolue, car il est relativement facile de détecter et d'agréger des liens entre des profils ;
- l'*effacement de la frontière entre public et privé*, qui semble être caractéristique de la modernité au sens large, traduit, dans la société de l'information, l'exigence de renégocier les frontières entre l'intime et le collectif. Elle prend la forme de la recherche d'un lieu public, par exemple *Facebook*, qui permette l'expression d'exigences privées. Là, l'ouverture aux autres n'est pas qu'une métaphore, elle emprunte le registre sémantique de l'hospitalité : invitation, cadeaux, dons, etc., autant de clés sur le Web qui donnent la permission d'accéder à un *espace intime commun*⁹.

 J'aime ·  Commenter ·  Envoyer un Cadeau

⁸http://fr.wikipedia.org/wiki/Fonction_phatique_du_langage

⁹Antonio A. Casilli, op.cit. p. 39.

Les réseaux numériques ont été salués comme les instruments d'une renaissance de l'esprit de communauté authentique

Depuis leurs premières apparitions, les réseaux numériques ont été salués comme les instruments d'une renaissance de l'esprit de communauté authentique.¹⁰ En les utilisant de manière intensive, les adolescents font ce que font les jeunes depuis toujours : ils socialisent, ils apprennent à vivre en société, ils construisent leur identité et préparent leur entrée dans le monde des adultes. Mais ils le font de manière inédite, en utilisant et en apprenant à utiliser des outils de communication nouveaux.

La remise en question de la séparation entre privé et public sur le Net est surtout le résultat du changement des modalités de contact interpersonnel. Les communications *un-à-un* sont de moins en moins le trait distinctif de la sphère privée, tandis que le public n'est plus l'espace consacré aux communications *un-à-plusieurs*. **Serge Tisseron** propose d'inscrire l'époque actuelle sous le signe de l'«extimité», le fait de déplacer certains éléments strictement personnels dans le domaine public avec le souhait qu'il en résultera une intimité plus riche et des liens nouveaux¹¹. Plutôt qu'un journal intime, le blog personnel doit être vu comme une vitrine sociale. C'est cet espace public particulier qui nous intéresse ici, mais il doit être mis en perspective avec l'espace public en général, et l'espace public sur Internet.

Les réseaux sociaux et leurs contraintes diverses sur l'identité réelle et/ou imaginaire de leurs membres forment l'ossature d'un espace public très différent de celui que nous étions habitués à pratiquer. Alors qu'ils semblent peiner à trouver leurs marques dans ce dernier, les jeunes vivent avec beaucoup d'aisance dans ce nouveau monde.



Psychiatre, **Serge Tisseron** a repris de Jacques Lacan le terme «extimité» pour désigner le processus par lequel chacun rend visibles certaines parties de son intimité pour les faire reconnaître par son entourage (puis par les spectateurs de télévision avec l'apparition de la télé réalité, et aujourd'hui par les internautes) afin de les valoriser à ses propres yeux.

3.3. Dangers réels et virtuels

L'espace public numérique comporte des particularités qui ne sont pas sans risques pour les utilisateurs. Les principales sont les suivantes :

- Ce que nous y disons ou déposons a une durée de vie – potentiellement très longue – qui échappe complètement à notre contrôle ;
- Il est difficile, et parfois impossible, de vérifier la qualité et la pertinence des contenus ;
- Des observateurs peuvent être présents et accéder au contenu d'un profil sans que son propriétaire en soit conscient.

Jacques Enno, journaliste et auteur du livre *Les 90 questions que tous les parents se posent*, distingue quatre dangers que les réseaux sociaux numériques font courir aux enfants :

- Etre victime d'un prédateur sexuel ;
- Le harcèlement de la part d'autres enfants ;
- Le vol d'identité numérique ;
- Y passer trop de temps.

En réalité, il convient de relativiser ces dangers, en particulier le premier. A ce sujet, Jacques Enno explique: «Le premier danger est réel, mais ne doit pas être exagéré. Il n'y a pas plus de risques de rencontrer un pédophile sur Internet qu'à la sortie de l'école, et il faut savoir que 95 % des enfants qui ont été victimes de violences sexuelles de la part d'un pédophile ont rencontré ce délinquant sexuel dans leur cercle familial, au sens large.»¹²

Internet est un outil de communication. Il permet de se dire qu'on s'aime, mais aussi qu'on se déteste. En cela, les relations que les jeunes mettent en place sur le Web sont une reproduction de celles qu'ils nouent hors Internet.

¹⁰Idem, p. 50.

¹¹Serge Tisseron, *L'intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001

¹² Interview dans *Le Monde* du 2 février 2009: http://www.lemonde.fr/technologies/chat/2009/02/09/reseaux-sociaux-de-nouveaux-dangers-pour-nos-enfants_1151995_651865.html

Mais il est clair que l'impact perçu du cyberharcèlement est plus important que celui du harcèlement classique, ce qui s'explique notamment par :

- la massification de l'audience potentielle, dont on ignore tout et, surtout, qui a lu ou vu le contenu agressant ;
- la non existence d'endroit sûr pour la victime, des contenus permanents pouvant être communiqués rapidement, à tout moment et par différents médias ;
- par le pouvoir blessant de l'image, de la vidéo supérieur à celui de l'écrit ou de l'oral.¹³

La prévention du vol d'identité requiert de l'utilisateur une bonne connaissance des caractéristiques de sécurité d'Internet: mot de passe suffisamment complexe et modifié régulièrement, bon paramétrage des paramètres de confidentialité, etc. Quant à l'aspect chronophage des réseaux sociaux numériques, il interpelle évidemment la vigilance des parents.

Ces dangers ne sont cependant pas les plus souvent perçus par les utilisateurs eux-mêmes. Ces derniers craignent en particulier l'intrusion dans leur espace numérique de deux catégories de visiteurs : ceux qui exercent un pouvoir sur eux – parents, professeurs, patrons, etc. – et les milieux du marketing, les spammeurs et les cybercriminels.

Les relations des jeunes avec des inconnus restent éphémères et peu approfondies

En rupture avec une représentation courante, Serge Tisseron ne voit pas dans l'activité des jeunes sur la toile un grand risque de «désocialisation»¹⁴.

Si elles ne sont pas en «face à face», les relations nouées sur les réseaux numériques sont tout à fait réelles. C'est avec d'autres jeunes qu'ils chatent et qu'ils sont en contact sur *Facebook* ou sur les blogs, le plus souvent d'ailleurs avec leurs camarades d'école ou de collège. Sauf

exception, les inconnus ne rentrent pas dans leur cercle d'«amis» : si un jeune sur trois entame des relations avec des inconnus, celles-ci restent généralement éphémères ou peu approfondies.

3.4. Aspects politiques

Les tenants de l'intelligence collective demeurent convaincus que l'espace public sur Internet, telle une nouvelle agora, permettra l'émergence d'une forme renouvelée d'intelligence (souvent décrite comme une extension des connexions des cerveaux interconnectés) et de démocratie participative.



Mais on oublie trop souvent que, même si leurs prestations sont généralement gratuites pour l'utilisateur, les sites sociaux sont des entreprises commerciales privées (*Facebook* a réalisé un bénéfice net de 500 millions de dollars au premier semestre 2011). Il est donc dans leur intérêt de limiter l'influence que pourraient prendre certains groupes.

A ce propos, une polémique a rapidement enflé fin juin 2010 lorsque le groupe «Boycott BP» s'est vu subitement supprimé de *Facebook*. Devant le tollé, les responsables de la plateforme de réseaux sociaux ont rétabli la page de dénonciation de la compagnie pétrolière. Explication invoquée : la suppression du groupe «Boycott

BP» aurait été causée par un système automatique et un contrôle manuel aurait permis de le rétablir. Faut-il accorder à *Facebook* le bénéfice du doute ?

On peut également s'interroger, comme le fait le professeur en sciences de la communication et des médias de l'Université suédoise d'Uppsala, Christian Fuchs, de l'attitude très versatile de certains médias et politiciens britanniques qui. Durant le printemps arabe, les uns et les autres louaient les vertus des réseaux sociaux comme facilitateurs de révolutions démocratiques. Quelques mois plus tard, ils en appelaient à la censure de ces mêmes réseaux parce que des émeutes se répandaient à Londres et dans les principales villes anglaises¹⁵.

¹³ Smith, Mahdavi, Carvalho et Tippet (2006) «In investigation into cyberbullying, its forms, awareness and impact, and the relationship between age and gender in cyberbullying»;

<https://www.education.gov.uk/publications/standard/publicationDetail/Page1/RBX03-06>

¹⁴ «Chatroom, une nouvelle culture adolescente», in *Cerveau&Psycho*, août 2010.

¹⁵ Christian Fuchs, «Social Media and the UK Riots : "Twitter Mobs", "Facebook Mobs", "Blackberry Mobs" and the Structural Violence of Neoliberalism», <http://fuchs.uti.at/667/>

Tout ceci tend également à montrer qu'Internet est un espace dispersé qui, en raison de sa structure même, ne peut connaître de focalisation universelle de l'attention sur un problème dont la résolution change un rapport de forces. Médiatiquement, Internet fonctionne comme un «ailleurs» d'où proviennent de nombreuses informations. Celles-ci ne peuvent être lestées d'un poids et d'une efficacité politique que si elles transitent dans un espace public traditionnel, focalisé et structuré par des rapports de force.

Ainsi, l'impact de cet espace public numérique sur les structures traditionnelles du pouvoir semble limité, si on met à part son indéniable aptitude à supporter les révolutions. Il existe pourtant, et joue probablement un rôle bien différent, mais très important. Les pratiques sociales sur le réseau, les multiples échanges qui s'y déroulent, que ce soit dans les forums de discussion, les communautés virtuelles ou les réseaux sociaux portent en eux un modèle de gouvernance démocratique qui constitue une alternative en soi aux pratiques politiques encore dominantes. Il s'agit de comprendre comment, à un niveau local, les communautés virtuelles qui se rassemblent sur Internet élaborent spontanément des règles de vie commune, des procédures de résolution de conflits et des modes de régulation qui en font des espaces démocratiques limités certes, mais effectifs et vivants. Ces mouvements par lesquels les individus prennent en main leur destin dans les espaces virtuels ou physiques, c'est ce que le sociologue **Dominique Cardon** appelle la «démocratie Internet»¹⁶. Internet serait porteur d'une vertu émancipatrice pour le public.

Comment ce concept d'espace public sur Internet peut-il s'accommoder de citoyens anonymes ? La dissociation entre les identités – officielle et numérique – permet à chacun d'avancer des idées qui ne lui seraient pas attribuées sans risque dans la «vraie vie». Le débat peut en être enrichi, s'il ne s'agit pas simplement d'insultes. Mais l'espace public numérique ne se résume pas au débat d'idées. Il est aussi un lieu de rencontres, d'organisations, de projets. Où le pire peut côtoyer le meilleur. Ce n'est pas un espace par définition moral ou éthique. Il est possible d'y faire l'expérience du risque, on peut y prendre des coups. Les entités en présence diffèrent passablement de celles qu'on rencontre dans la «vraie vie», bien que leurs apparences soient les mêmes. Il faut avancer avec méfiance. La confiance ne peut s'installer qu'après bien des vérifications. Mais il ne faut pas se leurrer, le visiteur lambda est très dépourvu de moyens de vérification fiables dans cet espace, il ne peut jamais être sûr à 100%. Il faut donc avancer masqué et gérer, non plus une, mais des identités variables.

Avancer masqué, certes, mais avancer, c'est-à-dire partager, échanger ou divulguer des informations, donc être actif et refuser la consommation passive. D'une manière ou d'une autre, cela implique la prise de risque.

Chercheur au laboratoire des usages de France Telecom, **Dominique Cardon** effectue des recherches, sous différents angles, sur les transformations contemporaines de l'espace public en portant attention aux infrastructures de médiation offertes par les nouvelles technologies ; au rôle de la critique dans le débat public ; et aux dynamiques d'individualisation et de participation à la production d'expression publique.



¹⁶Cardon, Dominique. *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Seuil, 2010.

4. Risques et prévention

4.1. Les dérapages rencontrés

Dans les écoles genevoises, plusieurs types de problèmes sont apparus. Premièrement, la publication de commentaires injurieux à l'égard de professeurs et la mise en ligne de photos retouchées, bien sûr peu amènes, dans un groupe *Facebook* créé à cet effet.

Autre cas : une usurpation d'identité permettant de prendre le contrôle du blog d'une camarade, suivie de la publication, sur ce blog et au nom de sa propriétaire, de commentaires salaces visant une tierce personne, pour finir en la destruction pure et simple du blog. L'usurpation d'identité (identifiant et mot de passe) n'a pu se commettre qu'en bénéficiant d'une négligence de la victime : mot de passe trop facile à deviner ou inscrit sur un mémo qui n'est pas resté à l'abri des regards.

Dernier exemple, les appels à des règlements de compte. Certes peu répandus, ceux-ci inquiètent au premier chef l'autorité scolaire dans la mesure où la formidable caisse de résonance que constitue Internet peut produire des effets de masse bien plus importants et rapides que le bouche à oreille. Et le passage à l'acte peut se révéler d'autant plus violent.

Une étude américaine s'est intéressée au prétendu désastre qui résulterait de l'union entre



Facebook et la scolarité. Conclusion : les utilisateurs de *Facebook* retournent beaucoup plus volontiers dans leur collège après la première année que les autres. L'effet de *Facebook* serait double : non seulement les nouveaux arrivants en première année trouveraient plus facilement de nouveaux « amis », mais ils seraient plus enclins à approfondir ces amitiés. Ainsi grâce à *Facebook*, les collégiens auraient un sentiment plus fort d'appartenance à leur classe.

The Chronicle of Higher Education:

<http://chronicle.com/blogPost/blogPostContent/26705/>

4.2. Interdire...

En dehors du cadre scolaire, un autre type de problème est apparu dans les entreprises où les employés passent l'essentiel de leur temps devant l'ordinateur : le temps qu'ils consacrent à la mise à jour de leur profil sur *Facebook* ou sur d'autres sites sociaux¹⁷. Dans les écoles, les élèves passent peu de temps devant un ordinateur. Cas échéant on pourrait imaginer que la tentation serait grande

L'accès à la connaissance s'accorde mal avec les interdictions fondées sur des craintes

de se détourner du cours. C'est d'ailleurs la raison qui domine dans les demandes de filtrage de *Facebook* à l'école : maintenir la discipline scolaire en gardant l'attention des élèves captive et éviter

qu'ils ne se livrent à des occupations étrangères à la leçon.

On peut toutefois se demander si l'interdiction de l'accès aux sites sociaux depuis les établissements scolaires réglerait tous les problèmes constatés. Car n'oublions pas que la majorité des accès aux sites de réseaux sociaux par les élèves se fait en dehors de l'école.

S'il est relativement aisé de décrire et contrôler l'utilisation de ces technologies à l'intérieur du système scolaire, il est en revanche impossible d'en maîtriser l'utilisation abusive faite en dehors, même quand elle concerne précisément les acteurs de l'école, maîtres, élèves, parents (par exemple articles de blogs injurieux, photos truquées). Toute mesure contraignante prise *intra muros*, en réglementant sévèrement

LES JEUNES ET INTERNET : DE QUOI AVONS-NOUS PEUR ?

Synthèse de l'étude réalisée par Élodie KREDENS et Barbara FONTAR, auprès de 1000 enfants et adolescents.



Selon la synthèse de l'étude *Les jeunes et Internet. De quoi avons-nous peur ?* publiée par l'association française Fréquence écoles « environ 4 jeunes sur 5 ont laissé des informations personnelles sur Internet. Tous âges confondus, les indications les plus fréquemment communiquées par les jeunes sont leur adresse mail (56,6%), leur date de naissance (53,8%), des photos d'eux (52,1%), des précisions sur leurs goûts et leurs loisirs (50%), leur nom de famille (46,3%). Ce chiffre est toutefois à relativiser et à ne pas attribuer à de l'imprudence pure, puisqu'il est impossible, par exemple, de créer un compte *Facebook* sans laisser son nom, commander sur un site sans laisser son adresse de livraison ou un numéro de téléphone en cas de problème, etc. Par ailleurs, la problématique de la communication des données personnelles n'est pas à considérer en soit comme un danger, mais devrait surtout se poser concernant le marketing et l'usage que peuvent en faire tels ou tels sites (par exemple une publicité mieux ciblée à l'endroit des jeunes). » Les informations personnelles semées même au compte-goutte sur *Facebook* peuvent avoir un gros impact sur la vie future des jeunes, quand un éventuel employeur peut y découvrir le passé militant d'un candidat, ou en déconsidérer un autre après avoir vu certaines photos de vacances et lu les commentaires associés.

http://www.generationcyb.net/IMG/pdf/Synthese_Frequence_Ecoles.pdf

¹⁷<http://www.zdnet.fr/actualites/reseaux-sociaux-engouement-en-france-un-danger-pour-les-entreprises-39753711.htm>

l'utilisation des médias, images et technologies de l'information et de la communication, sera inopérante *extramuros*, puisque le pouvoir de contrôle de l'institution scolaire ne concerne pas les pratiques privées dans la famille. Les mesures techniques restrictives n'auront qu'un faible effet en faveur d'une prise de conscience des incidences de tels comportements sur la communauté.

Somme toute, la menace que les réseaux sociaux feraient peser sur les établissements scolaires genevois demeure faible jusqu'à présent, même si les cas litigieux sont en augmentation. Ce d'autant qu'il y a des cas où *Facebook* a permis de démasquer des «mauvais coups» fomentés par des élèves¹⁸. Une attitude restrictive semble plutôt répondre aux pressions des parents, relayées par des associations qui exploitent l'image exagérément sombre d'Internet et des réseaux sociaux véhiculée par les médias.

4.3. ... Ou donner du sens ?

L'école a un objectif pédagogique et l'accès à la connaissance s'accorde mal avec les interdictions fondées sur des craintes. Comment peut-elle alors agir ? En investissant ce nouvel espace public et en appliquant, autant que faire se peut, les règles en vigueur dans les classes, telles que la tolérance et le respect, en ayant toujours en ligne de mire des objectifs pédagogiques et en proposant une réflexion éthique sur l'usage de ces nouveaux médias¹⁹.

La technologie facilite l'identification de ceux qui ont besoin d'aide

Les réseaux sociaux font partie de la réalité des jeunes. En interdisant l'accès reviendrait à interdire aux jeunes de sortir de chez eux parce que la circulation routière est dangereuse. La recommandation du préposé fédéral à la protection des données prend alors tout son sens :

Faire attention aux interdictions : au lieu d'interdire l'utilisation de sites de réseaux sociaux, les écoles devraient (en partie) les autoriser afin d'éviter que le réseautage social échappe à tout contrôle. Ce serait aussi l'occasion d'informer les enfants, les enseignants et les parents.

Enseigner la protection des données : étant donné l'engouement pour les moyens de communication modernes chez les enfants et les adolescents, la protection des données doit absolument être enseignée dans les écoles.

Au même titre que l'on donne des cours de circulation routière dans les écoles, les cours sur les bonnes pratiques en matière de réseau social devraient s'imposer, afin que les élèves puissent mesurer les conséquences, potentiellement graves, de comportements inadéquats.

D'autant que pour Danah Boyd, Internet «est un miroir et un amplificateur de tous les aspects de la vie publique.(...) Quand un adolescent est embarqué dans une affaire dangereuse pour lui sur un réseau, c'est typiquement le signe qu'il a une conduite à risque dans la vie quotidienne. Les troubles des jeunes à problème se manifestent en ligne à la fois de façon explicite et implicite. Ce n'est pas le monde numérique qui est l'origine du problème, mais c'est heureusement un révélateur qui pourrait permettre d'intervenir. Trop souvent nous condamnons la technologie à cause de ce qu'elle révèle, mais supprimer ou réglementer l'accès à cette technologie ne va pas éliminer les problèmes sous-jacents que les réseaux sociaux numériques rendent visibles. Il est important de se rendre compte que la technologie facilite l'identification de ceux qui ont besoin d'aide car ils sont infiniment moins nombreux que ceux qui n'ont pas ce besoin. Les ados à risque sont assez facilement repérables dans la masse.»



Stefana Broadbent est chercheuse au Département d'anthropologie du Collège universitaire de Londres. De 2004 à 2008, elle a dirigé le Laboratoire sur les usages de l'opérateur Swisscom. Cette «anthropologue digitale» a publié début 2011 *L'intimité au travail* chez FYP Editions.

C'est donc en renforçant les pratiques pédagogiques que l'on réduira les risques de dérapages. Lors de la seconde édition de Lift France 2010, **Stefana Broadbent** concluait par ces remarques son intervention sur la «Complexité des usages» :

«On peut se demander si la solution de contrôler l'attention des gens est une bonne solution. La multiplication des caméras de surveillance et des politiques de surveillance augmente plutôt qu'elle ne diminue le problème. Or les gens trouveront toujours une colonne pour se cacher et faire ce qui est interdit. Le problème n'est pas tant d'utiliser un dispositif électronique pour se distraire, mais de concevoir des environnements qui évitent un ennui massif et qui limitent les distractions. Les mobiles, comme l'Internet, ou la nicotine peuvent être un bouc-émissaire facile. Mais au final, le véritable défi est de savoir comment concevoir des environnements de travail plus chargés de sens.»

¹⁸<http://idle.slashdot.org/story/10/08/24/1459220/Girls-Bugged-Teachers-Staff-Room>

¹⁹Voir chapitre 5, «Pédagogie de l'éthique» dans http://www.educaguides.ch/dyn/bin/13221-13784-1-ethique_francois_filletaz.pdf

L'activité sur les sites sociaux n'est pas suffisamment prise en compte par la pédagogie générale, qui ne cherche pas à s'approprier les compétences pourtant réelles que les jeunes ont acquises en-dehors de l'école. Elles sont donc implicites et vécues par le corps enseignant comme une menace, puisque les rares cas de recoupements entre ces contenus et l'école se sont révélés dommageables pour elle. La solution ? Que la pédagogie valorise ces compétences et se réapproprie certains contenus qui lui font peur aujourd'hui.

Chercheur à l'*Information Society Project* de la faculté de droit de Yale, Nicholas Bramble propose dans un article²⁰ publié sur le site d'informations *slate.fr* une réflexion nouvelle par rapport à ces situations, et envisage des solutions pédagogiques. Sa conclusion :

Il y a 100 ans déjà, **John Dewey** avait prévenu que quand les enseignants supprimaient les sujets naturels d'intérêt des enfants dans la salle de classe, ils «remplaçaient l'enfant par l'adulte, et ainsi affaiblissaient la curiosité et la vivacité intellectuelles, supprimant l'initiative et tuant l'intérêt». En interdisant les réseaux sociaux à l'école, les enseignants et les directeurs font exactement la même erreur. Ils devraient plutôt s'attacher à rencontrer les jeunes là où ils vivent : sur le Web. (...)

Les éducateurs devraient cesser d'imaginer des façons de réprimer la formidable énergie intellectuelle et sociale que les jeunes investissent dans ces médias et commencer à envisager des façons de rediriger cette énergie, afin qu'elle soit dépensée dans la salle de classe plutôt qu'à l'extérieur. Après tout, ce n'est pas comme si la plupart des jeunes investissaient cette énergie dans, disons, les mathématiques. Alors, pourquoi ne pas essayer de construire un pont entre le monde de *Facebook* et *YouTube* et celui de la salle de classe ?



Philosophe américain spécialisé en psychologie appliquée et en pédagogie, **John Dewey** (1859-1952) considérait que grâce au langage et à l'éducation, l'individu s'enrichit des expériences de vie d'autres personnes et d'autres époques. Néanmoins, les connaissances doivent toujours s'enraciner dans l'expérience et l'action de la personne. Ainsi, au niveau pédagogique, il souhaitait réconcilier esprit et action, travail et loisir, intérêt et effort. Il pensait que l'enfant doit agir plutôt que d'écouter.

Ce que les adolescents font sur Internet n'est de loin pas dépourvu d'intérêt et on gagnerait à s'en rapprocher. Ces nouveaux territoires sont pour eux des espaces de construction de compétences pour lesquelles ils ont envie d'une reconnaissance des adultes, même si, selon Serge Tisseron, ils l'explicitent rarement.

²⁰<http://www.slate.fr/story/15159/facebook-ecole-education-outil-pedagogique-enseignement-reseaux-sociaux>

5. Propositions pédagogiques

5.1. Introduire les réseaux sociaux en classe

Bien qu'encore minoritaires, de plus en plus d'enseignants utilisent les réseaux sociaux avec leurs élèves. Mais comme ces jeunes ont une longueur d'avance sur les enseignants, ces derniers devront parfois accepter que leurs élèves les initient avant qu'ils ne puissent eux-mêmes les aider.

Reste que ces nouveaux usages ne vont pas de soi. Ils demandent une réflexion préalable avec les élèves, et une formation aux aspects essentiels de la navigation sur Internet²¹ (cf. dossier Identité numérique).

La sécurité (ou l'insécurité) d'Internet est un sujet de prédilection pour de nombreux enseignants, mais il y a une infinité d'autres sujets à aborder que ceux-là, tels que l'établissement de nouveaux codes et les différents comportements qui s'y rapportent. Dans ces discussions, il faut véritablement garder un esprit largement ouvert et ne montrer aucune condescendance, car, le plus souvent, on ne pourra pas apporter de réponse franchement positive ou négative, ni de décision irrévocable.

Ouverture d'esprit, dialogue, pondération. Nicholas Bramble, dans l'article déjà cité, ne dit pas autre chose :

Comment les enseignants peuvent-ils introduire les réseaux sociaux dans la salle de classe ? Pour commencer, les jeunes peuvent parler de ce qu'ils font sur *Facebook* et *cié*, présenter les façons dont ils opèrent des connexions entre eux, et partager les vidéos et les logiciels qu'ils ont créés. Une fois la conversation engagée, les enseignants identifient quels étudiants ne participent pas et doivent trouver les façons d'accroître la capacité d'implication de ces étudiants pour les mettre à niveau. Les enseignants peuvent gérer le projet en sélectionnant le contenu et les conversations les plus intéressantes et en les intégrant dans les troncs communs du curriculum. Si un étudiant a créé une entrée sur *Wikipedia* pour un groupe de musique ou une équipe sportive locale, d'autres pourraient travailler en équipe pour réviser sa contribution ou pour l'incorporer dans un projet plus large sur l'histoire locale. Le moteur pour les projets d'école ne doit plus être exclusivement un seul enseignant débordé.

Les écoles peuvent aussi identifier des étudiants à potentiel, [...] et les charger de produire une vidéo pour l'école - la reconstitution d'une scène historique ou littéraire, par exemple. Mais ce n'est pas aussi simple que de dire «Écrivez un poème au sujet de vos frustrations, rappez-le sur une vidéo et postez-le sur *YouTube*.» Un enseignant peut plutôt les charger de filmer un passage de *La lettre écarlate* qui met en scène la mécanique de la honte que l'on fait subir à l'autre et puis leur demander d'écrire comment cela se déroulerait sur leurs *mini-feed* sur *Facebook*. Dans le cours de maths, les étudiants pourraient développer des modèles statistiques et des graphiques sur la circulation des flux d'information dans les réseaux sociaux. Pour comprendre comment marche la publicité, des étudiants de différents milieux, avec des habitudes en ligne divergentes, pourraient comparer ce qu'on essaie de leur vendre. Et pour un projet journalistique, des équipes d'étudiants pourraient agréger des récits d'autres étudiants provenant des blogs, de *Facebook* et de *Twitter*, et en faire une analyse collective en temps réel.

Ce faisant, les enseignants acquerraient des capacités techniques et seraient en meilleure posture pour éviter, à l'avenir, des problèmes avec le monde virtuel.²²

Danah Boyd abonde²³. Elle invite les adultes à «accepter que les jeunes recherchent leurs «amis» dans un espace numérique fait pour eux. La grande majorité des jeunes se passionnent avant tout pour l'entretien des liens avec leurs «amis». Ils partagent leurs activités, et l'apprentissage informel en dehors de l'école prend une part considérable dans l'éducation globale. Il est essentiel que les jeunes apprennent les codes sociaux, qu'ils sachent négocier divers types de relations interpersonnelles. Ces apprentissages sont acquis et développés à l'adolescence. Dans la société moderne, ce processus se développe entre individus du même âge, en groupes.»

²¹ Voir le document «Comprendre l'identité numérique»: <http://icp.ge.ch/sem/prestations/spip.php?article165>

²² <http://www.slate.fr/story/15159/facebook-ecole-education-outil-pedagogique-enseignement-reseaux-sociaux>

²³ <http://www.danah.org/>, <http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>, <http://www.danah.org/papers/WhyYouthHeart.pdf>

5.2. Quelques pistes

Médias relativement récents, les réseaux sociaux suscitent chez certains adultes de nombreuses craintes, chez d'autres un enthousiasme débordant. Deux attitudes qui peuvent engendrer des comportements inadéquats. S'informer, se familiariser un minimum avec le fonctionnement propre à ce type de moyen de communication et faire preuve de bon sens – comme dans la «vraie vie» – permet d'éviter de nombreux écueils.

Exerçant un métier public, dans la plupart des cas agissant en tant que représentant de l'Etat, un enseignant doit savoir que la frontière entre vie privée et activité professionnelle a tendance à disparaître sur les réseaux sociaux. Il importe donc, en toute circonstance, de conserver un comportement digne et responsable, emprunt de professionnalisme, tel qu'il l'adopte le plus normalement du monde en classe. Cela signifie qu'il est préférable de ne pas chercher le contact avec ses élèves autrement que dans un cadre professionnel, que les contacts devraient se faire sur des plate-formes à vocation éducative. A ce titre, citons-en deux: la plate-forme de cours du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport DIP-Moodle²⁴, et educanet², la plateforme éducative réalisée conjointement par la Confédération et les cantons²⁵.

Il semble en outre pertinent d'éviter, par exemple, les liens d'amitiés sur *Facebook*, le ton familier, les échanges d'informations et de photos à caractère privé.

Si les enseignants utilisent les réseaux sociaux avec leurs élèves pour des activités pédagogiques, il est nécessaire d'en informer les parents en leur expliquant le but, ainsi que les résultats attendus de la démarche (publication de photos, de textes, journal de classe, etc.) et de demander leur autorisation.

Permettant à la fois une maîtrise technique, une approche éthique et comportant des atouts pédagogiques, l'ouverture d'un «groupe» classe sur un réseau social est une activité qui peut être facilement adoptée par l'enseignant. Cela montrera aux élèves que l'on s'intéresse à leur monde. Il y a dès lors fort à parier qu'ils soient plus réceptifs aux respects de règles éthiques.

A plus forte raison que les thèmes de discussion et d'expérimentation ne manquent pas. A ce propos voici quelques questionnements que Danah Boyd a utilisés personnellement avec des élèves:

- Techniquement, il m'est possible – à moi ton enseignant – de consulter ton profil. Qu'en penses-tu ? Cela te gêne-t-il ?
- D'après toi, qui sont les lecteurs de ton profil ? Que ressentirais-tu si ta mère, ta grand-mère, ton entraîneur, ton futur employeur etc. avait connaissance de ton profil ? Quelle idée penses-tu que l'on se fasse de toi à partir de ton seul profil ?
- Lors d'une soirée, une fille/un garçon que tu connais à peine a pris des photos de toi, et tu sais que cela peut te causer des ennuis, même si tu n'as rien fait de répréhensible par la loi. Elle/il les a publiées avec son profil. Quand tu lui as demandé de les retirer, elle/il t'a répondu qu'il n'en était pas question. Que fais-tu maintenant ?
- D'après toi, quelles sont les choses à ne surtout pas faire quand on crée son profil ?

Le principe des questionnements est d'ailleurs repris dans le volumineux document réalisé par Educaguides *TIC et éthique*. Celui-ci est «destiné à fournir des indications pratiques et concrètes en vue de développer une utilisation responsable des MITIC à l'école. Il aborde les problèmes spécifiques aux nouvelles technologies et à Internet, ainsi que ceux qui surviennent dans l'usage des médias traditionnels (presse écrite, télévision, cinéma).»²⁶ Ce guide offre de nombreuses portes d'entrées pour entamer une réflexion sur des problèmes que peuvent rencontrer les élèves en tant que victimes ou en tant qu'auteurs de comportements inadéquats.

Ensuite, le site Ciao.ch, qui s'adresse en priorité aux jeunes, offre toute une série d'informations sur les réseaux sociaux²⁷.

Enfin, il peut être intéressant de parcourir la *Recommandation professionnelle. Utilisation des moyens de communication électronique et des médias sociaux*, rédigée par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario²⁸. On y constatera alors que les interrogations posées et les problèmes rencontrés ne divergent pas de celles et ceux auxquels est confronté un enseignant genevois.

²⁴<http://icp.ge.ch/dip/moodle/>

²⁵<http://www.educanet2.ch>

²⁶*TIC et éthique. Problèmes éthiques et opportunités d'apprentissage éthique lors de l'utilisation de nouveaux médias à l'école*, Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement, <http://www.educaguides.ch/dyn/12776.php>

²⁷http://www.ciao.ch/fr/resultats_mr/?action=showqr

²⁸http://www.oct.ca/publications/PDF/Prof_Adv_Soc_Media_FR.pdf

13 conseils pour les enseignants-e-s

En utilisant personnellement les réseaux sociaux

1. Soyez un exemple pour vos élèves par le comportement en ligne que vous adoptez en tant que citoyen-ne numérique.
2. Adopter dans toute relation sur Internet avec les élèves la même distance professionnelle que celle que vous avez à l'école.
3. Evitez d'échanger avec les élèves toute information de type privé (propos, photos, adresse et numéro de téléphone).
4. N'acceptez pas des demandes "d'amitié" des élèves sur les réseaux sociaux (et n'en sollicitez pas), mais créez plutôt un groupe dédié à la classe.
5. Tenez pour acquis que vous perdez l'absolue maîtrise de toute information publiée: vous ne pourrez pas avoir la garantie qu'elle ne soit pas lue par un tiers et ne pourrez pas forcément la supprimer définitivement.
6. Tenez également pour acquis que les réseaux sociaux peuvent sans préavis supprimer un profil, un groupe ou une page.

Pour les activités en classe:

7. Informez la direction et les parents avant d'utiliser les réseaux sociaux dans un cadre pédagogique.
8. Privilégiez des plateformes dédiées à la pédagogie et n'oubliez pas que les réseaux sociaux les plus populaires fonctionnent grâce à la publicité (à laquelle les élèves sont donc exposés).
9. Renseignez-vous sur les paramètres de confidentialité du réseau (ils changent fréquemment) et ajustez-les de façon à restreindre l'accès aux seules personnes concernées.
10. Informez les élèves des risques et responsabilités en matière de confidentialité, de comportement en ligne et de gestion de leur propre image. Sensibilisez les élèves au respect de soi et des autres.

Face aux risques d'abus:

11. Informez les élèves sur les possibilités d'obtenir des conseils ou de l'aide en cas de problème (par exemple via le numéro de téléphone 147, ligne directe et gratuite d'aide aux adolescents).
12. Soyez attentifs aux signes de harcèlement que pourrait subir un élève sur les réseaux sociaux et parlez-en avec lui.
13. Lorsque le harcèlement est avéré, soutenez le jeune dans une démarche visant à le faire cesser.